

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



DOSSIER
L'HÔTEL DEWEZ

N°005
DÉCEMBRE 2012



De l'étude préalable à la restauration de l'hôtel Dewez

LES ENJEUX, LES DONNÉES, LES CONTRAINTES

ANNE-SOPHIE AUGUSTYNIAK
& WIVINE WAILLIEZ

Conservatrices-restauratrices,
Service d'Études des Décors
de Monuments historiques à l'Institut royal
du Patrimoine artistique

En préalable à sa restauration et en parallèle à l'examen archéologique du bâti¹, l'étude du second œuvre² et des finitions de l'hôtel Dewez a été conduite et réalisée par le Service d'Étude des Décors de Monuments historiques de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA). Les données recueillies *in situ* et leur évaluation ont permis de reconstituer et de décrire la chronologie des différents aménagements et finitions décoratives de l'hôtel Dewez.

L'étude des finitions d'un bâtiment a pour objet les éléments d'aménagement et de décor des intérieurs et des façades, en ce compris les couches de revêtements telles que les peintures et les papiers de tenture. Les données recueillies lors de l'étude préalable de l'hôtel Dewez et leur évaluation ont permis de reconstituer la chronologie et les différents aspects des intérieurs. Sur cette base historique, un projet de restauration - ou en réalité plus souvent de reconstitution - a vu le jour et s'est concrétisé durant la seconde phase de l'intervention.

ÉTUDE PRÉALABLE

Les différentes versions de l'intérieur, témoins de l'évolution du goût, du niveau social des occupants, et des techniques mises en œuvre, participent à la connaissance et à l'inventaire de notre patrimoine. Tandis que le bâtiment se donne à voir comme un tout, un seul

Vue en enfilade des trois salons du rez-de-chaussée du n°73 (état avant étude et restauration, 2003) (© KIK-IRPA, Bruxelles).

**Fig. 1**

Stratigraphie effectuée au niveau du plancher du premier étage de la pièce à rue (75/1/3), du n°75 (photo des auteurs).

**Fig. 2**

Stratigraphie effectuée sur le mur de la cage d'escalier (73/0/7) jouxtant le troisième salon du rez-de-chaussée du n°73 (photo des auteurs).

**Fig. 4**

Un placard dérobé (les portes sont ici démontées) jouxte la cheminée centrale du salon à rue du rez-de-chaussée du n°73 (73/0/3) (© KIK-IRPA, Bruxelles).

**Fig. 3**

Baie et porte non originales (probablement de la fin du XIX^e siècle) donnant accès à l'entrée cochère depuis le salon à rue du rez-de-chaussée du n°73 (73/0/3) (photo des auteurs).

phase d'occupation le percement de grandes baies surmontées de linteaux métalliques entre ces trois espaces. La porte vitrée donnant sur l'entrée cochère (fig. 3) date probablement aussi de cette période, tandis qu'au XX^e siècle une vitrine vient compléter le magasin. Les murs des trois pièces sont couverts de papier jaspé datable des années 1950-1960, peint plus tard en couleurs vives, rouge, bleu et mauve. L'enfilade des trois grands salons du rez-de-chaussée du n°73, au décor de lambris, stucs ouvragés et peinture murale, constitue un ensemble remarquable de la fin du XVIII^e siècle.

À gauche de la cheminée du salon à rue (73/0/3), se trouvait un placard dérobé intégré au système de lambrisage (fig. 4), dont les portes ne nous sont que partiellement parvenues. Tandis que les murs enduits du reste

de la pièce n'ont pas gardé la moindre trace de papiers peints antérieurs à 1920, ces menuiseries montrent encore une succession lacunaire de papiers peints allant du dernier quart du XVIII^e siècle à l'Art Déco. Le plus ancien décor est constitué de panneaux de papier peint uni turquoise délimités par une large bordure fleurie «au naturel» à motif intégré de galons ornés de palmettes de la célèbre manufacture royale Réveillon¹⁰ sur un fond de papier peint gris perle (fig. 5). Le deuxième papier peint est en camaïeu de gris avec sa bordure grise à décors noirs à dater vers 1800. La quatrième intervention montre un papier uni couleur «pierre de France» assorti à une bordure imitant une large moulure de pierre grise (fig. 6)¹¹.

Dans la pièce centrale (73/0/4), servant sans doute d'antichambre aux deux

salons attenants, les premières finitions des parois au-dessus du lambris d'appui consistent en de simples couches de chaux colorées sobrement décorées de deux liserés (voir p. 75). Les interventions suivantes sont des papiers peints appliqués sur un support intermédiaire consistant en un bâti en bois tendu de toile¹². Le premier papier peint, posé sur un journal daté de janvier 1827, est un papier raboté à fond blanc satiné, imprimé en dix couleurs de rameaux ornés de fleurs roses. On le date stylistiquement du début des années 1830. Suit une stratigraphie continue de papiers peints allant jusqu'à après l'Art Déco.

Dans le troisième salon (73/0/5), les murs, finis à la chaux comme dans l'antichambre, sont à l'origine divisés en grands panneaux encadrés et ornés de moulures et de macarons rapportés. Ils sont, comme dans l'antichambre, finis à

Fig. 5

Papier peint original trouvé sur la partie inférieure du panneau fermant le placard dérobé du salon à rue du rez-de-chaussée du n°73 (73/0/3) (© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 6

Stratigraphie mettant au jour les quatre premières interventions de papiers peints présentes sur la partie inférieure du panneau fermant le placard dérobé du salon à rue du rez-de-chaussée du n°73 (73/0/3) (photo des auteurs).

la chaux. Des peintures murales décoratives de la toute fin du XVIII^e siècle, mais postérieures à l'intervention originale, sont présentes au dessus d'une porte et sur la hotte de la cheminée¹³. Les encadrements et macarons ont été arrachés avant les phases de tapissage qui ont suivi.

Réaménagements au premier étage du n°73

Dans la grande chambre à rue (73/+1/3), les hautes portes d'un placard dérobé (fig. 7), démontées de longue date, avaient servi jusqu'à récemment de support pour le panneau d'une paroi. Leur construction en résineux est très semblable à celle du placard dérobé du rez-de-chaussée, précédemment décrit, et de celui de la salle à manger du n°75 (75/0/4), sur lesquels également des papiers peints du dernier quart du XVIII^e siècle ont pu être identifiés. Ce

placard occupait vraisemblablement la baie desservant actuellement le palier, où les arrachements de briques visibles sur la moitié de l'embrasure signalent qu'il s'agissait d'une «niche», percée ultérieurement. Au niveau du seuil, une planche a dû être ajoutée pour compléter le plancher après ouverture de cette baie. Ce constat est corroboré par la comparaison des stratigraphies des finitions peintes du plancher et de la planche formant le seuil, où manquent les premières couches de peintures identifiées sur le reste du plancher de la pièce. D'après le système d'ouverture encore visible, les portes étaient à fleur de mur. Tapissés des deux côtés, les battants sont, au niveau des premières interventions, revêtus des mêmes tentures à l'intérieur et à l'extérieur. La face interne a par la suite été couverte de papiers unis de qualité inférieure. L'importante stratigraphie de papiers peints

de la face externe, identique à celle des murs, a été précieuse pour comprendre certains reliquats de papiers peints trouvés dans la pièce.

Le papier peint original est constitué de fins motifs de branchages stylisés à l'extrême imprimés en blanc sur un fonçage vert vif (fig. 8). Il est accompagné d'un papier peint de soubassement de ± 80 cm de haut, accompagné de différentes bordures figurant des moulurations (fig. 9), et d'une bordure supérieure conservée uniquement très localement sur le mur de façade. Sous ces restes de bordure, un fragment de journal daté du 30 décembre 1784 a été utilisé en maculature. Sur les portes du placard, les papiers peints originaux reposent sur des pages d'un catalogue des *Belles Lettres* dont aucun ouvrage mentionné ne date d'après 1785. Seuls de très petits fragments du papier peint

**Fig. 10**

Vue d'ensemble, avant étude et restauration (2004), vers la cheminée centrale du salon à rue (73/+1/3) au premier étage du n°73. À gauche de la cheminée, se trouve un bâti en bois tendu de toile sur lequel est appliqué une multicouche de papiers peints (photo des auteurs).

**Fig. 7**

Porte du placard dérobé de la grande pièce à rue (73/+1/3) du premier étage du n°73, démontée de longue date. Sur cette porte, des papiers peints du dernier quart du XVIII^e siècle ont pu être identifiés (© KIK-IRPA, Bruxelles).

**Fig. 8**

Papier original constitué de fins motifs de branchages stylisés imprimés en blanc sur un fonçage vert vif, papier peint retrouvé dans la grande pièce à rue (73/+1/3) du premier étage du n°73 (photo des auteurs).

**Fig. 9**

Partie inférieure de la porte du placard dérobé de la grande pièce à rue (73/+1/3) du premier étage du n°73, démontée de longue date. La première intervention est un papier peint de soubassement de tonalité grise accompagné de plusieurs bordures, assorti au papier peint original à fins branchages blancs sur fond vert vif dans le haut des parois (© KIK-IRPA, Bruxelles).

original vert-etaucundusoubassement-ont pu être identifiés sur les murs de la pièce, notamment à droite de la cheminée, derrière le bâti en bois tendu d'une toile tapissée de papiers peints. Cela indique donc qu'à la fin du XVIII^e, l'aménagement décoratif suit la maçonnerie et ne cherche pas à rectifier les angles de la pièce.

Le bâti en bois rectifiant l'angle à gauche de la cheminée centrale est plus tardif (fig. 10). Sur ce bâti tendu de toile, la première intervention est le sixième papier peint de la chronologie de référence dressée sur les portes du placard, appliqué sur un journal daté septembre 1833. Ce papier peint, à motif de lampas, imprimé en deux tons de gris sur un fonçage blanc satiné et pouvant être daté stylistiquement du début des années 1830, est également conservé sur la plupart des parois largement ré-enduites à la même époque. Il est assorti à une bordure festonnée en tontisse brun-rouge, blanc et noir qui le borde aussi bien horizontalement que verticalement. Une double porte fait largement communiquer les deux chambres à rue tendues du même papier peint et dont les cheminées en marbre blanc veiné de gris, en vis-à-vis, se répondent. Le *terminus post quem* de décembre 1833 attribue non seulement la construction du châssis, mais aussi la phase de ré-enduisage et par conséquent la cheminée, les portes et chambranles à l'intervention du couple Gotschalk-Duval dans les années 1834-1835.

Pièce de passage, la chambre centrale (73/+1/4) est dotée de trois portes: l'une vers la grande chambre à rue, la deuxième vers le palier, la troisième vers la chambre du fond. Le battant de la porte communiquant actuellement avec la cage d'escalier date sans aucun doute du XVIII^e siècle, comme le laissent supposer la menuiserie et la stratigraphie des couches picturales. Il est cependant recoupé dans le bas pour s'adapter aux dimensions de la baie actuelle, attestant ainsi d'un réemploi. Cette nouvelle baie percée dans un mur porteur, qui plus est directement sous une poutre du plafond (fig. 11), indique une transformation.



Fig. 11

Mur de la pièce centrale (73/+1/4) au premier étage du n°73, mitoyen de la cage d'escalier. Le surlignage rouge indique l'emplacement d'une ancienne baie comblée ultérieurement (photo des auteurs).



Fig. 12

Linteau d'une ancienne baie murée dans la pièce centrale (73/+1/4) au premier étage du n°73, sur le mur mitoyen de la cage d'escalier. Ce linteau est couvert d'un papier peint à motif de vasques et de guirlandes dans le style des papiers peints en arabesques, datable du dernier quart du XVIII^e siècle (© KIK-IRPA, Bruxelles).

Dans la même paroi, sous le ré-enduisage au plâtre du XX^e siècle, la découverte du linteau¹⁴ d'une haute baie murée a permis de mettre au jour un fragment de papier peint à motif de vasques et guirlandes dans le style des papiers peints en arabesques, datable du dernier quart du XVIII^e siècle (fig. 12)¹⁵. Il s'agit de la baie desservant originellement la cage d'escalier, comme le confirme la présence d'un seuil sous la maçonnerie.

La communication vers la chambre du fond (73/+1/5) est une porte du XVIII^e siècle recouverte de seize interventions picturales. Il est d'emblée clair qu'elle n'est pas à son emplacement d'origine, vu que le chambranle - plus récent que la porte d'après la comparaison des stratigraphies - recouvre une succession de sept fragments de papiers peints des années 1820-1825 aux années 1860 environ (12^e papier peint). Cela signifie que la baie a été percée dans un mur

L'INVENTAIRE DES PAPIERS PEINTS EN RÉGION BRUXELLOISE: UN PROJET AU LONG COURS

La découverte de dizaines puis rapidement de centaines de papiers peints dans les différents intérieurs de l'hôtel Dewez nous a ouvert les yeux sur la richesse de ce patrimoine dissimulé. Par bonheur, quasiment deux siècles de l'histoire du papier peint étaient conservés dans cet ensemble immobilier.

Cela va du papier peint le plus récent, comme par exemple un papier peint vinyle de chambre d'enfant à motif répété de petit chien en tissu dans les tons acidulés des années 1970 trouvé dans un intérieur de placard (voir fig.), aux papiers peints du dernier quart du XVIII^e siècle imprimés sur papier raboué, également conservés en état suffisant pour être identifiés, documentés et étudiés, voire conservés et restaurés.

La Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale a permis au Service d'Étude des Décors de Monuments historiques (Département Conservation, IRPA) de concrétiser un projet d'inventaire des papiers peints sous la forme d'une base de données - projet né de ses découvertes dans les différents intérieurs étudiés mais resté lettre morte -, et ce dans le contexte de la convention-cadre avec l'IRPA liant l'institution scientifique fédérale et la Région depuis 2001. Le projet « Inventaire des papiers peints en Région bruxelloise » a ainsi débuté en 2006 et se poursuit à ce jour.

La constitution du corpus est une part essentielle et le point de départ du travail. Il se divise en trois volets:

- papiers peints posés et conservés dans des lieux de vie actuels, découverts et examinés *in situ* lors d'études d'intérieurs menées par le SEDMH ou signalés par la DMS. C'est le cas des papiers peints de l'hôtel Dewez et de bien d'autres tels la Tour japonaise, des hôtels d'us à Victor Horta, Paul Hankar, Georges Hobé, Jean-Baptiste Dewin, ..., des maisons plus ordinaires ou encore le café Le Cirio, ...;
- papiers peints déposés, c'est-à-dire ayant quitté leur lieu d'affectation originelle, par exemple dans le cadre d'un sauvetage.

Il peut s'agir d'importants ensembles de papiers peints comme à la maison hanséatique ou, quelquefois, de papiers peints isolés, sélectionnés et déposés pour leur intérêt patrimonial;

- papiers peints non posés, comme le sont le plus souvent les carnets d'échantillons, les coupons et rouleaux des collections publiques (MRAH, AAM, La Fonderie, Designmuseum Gent, etc.) ou privées. Ces documents le plus souvent correctement identifiés et datés enrichissent la base de données de précieuses références, matériel de comparaison irremplaçable.

La seconde étape est le recensement iconographique des papiers peints du corpus, sous forme de missions photographiques, constituées d'un photographe et d'un prospecteur, chargé de l'examen technique des papiers peints photographiés. Cette collecte d'images prend en effet tout son sens par l'indispensable complément que représente la banque de données descriptive destinée à inventorier les données historiques, iconographiques, stylistiques, techniques, scientifiques, topographiques (d'usage) et bibliographiques connues.

De nombreuses données, sans cela difficiles voire impossibles à retirer du seul cliché, sont donc recueillies lors de cet examen approfondi, conduit selon une méthodologie rigoureuse: taille de l'échantillon, mesures du rapport, couleur du fonçage, couleurs imprimées, type de papier, technique d'impression, techniques particulières de mise en œuvre (par ex. dorure, argenture, ajout de matière, gaufrage etc.), marques éventuelles, emplacement et mode de pose s'il y a lieu, ... Des analyses physico-chimiques réalisées en laboratoire viennent quelquefois compléter la connaissance technique de ces papiers peints (voir p. 102) et contribuent à enrichir les données historiques d'informations supplémentaires de nature à orienter la datation voire l'attribution des papiers peints.

Le développement d'une base de données spécifique très élaborée a été nécessaire. L'outil est constitué de différents fichiers (catalogues, papiers peints, lieux, dessinateurs, manufactures, fournisseurs, photos, liens, bibliographie) regroupant les

fiches individuelles de objets par genre. La fiche papier peint est la plus complexe dans sa structure puisqu'elle s'articule en huit sous-fiches (identification, pose, dimensions, historique, technique, iconographie, fiches liées, administration) récoltant les informations relatives au papier peint dans ses aspects les plus divers, regroupés par sujet.

Cette base de données ne se résume pas à un simple instrument de classement ou aide-mémoire, elle est aussi une formidable banque d'images et surtout un remarquable outil de recherche scientifique vu les possibilités de recherche multicritères et les nombreux papiers peints référencés qui y figurent.

La diffusion des connaissances, objectif-clé du projet, se fera notamment par la mise en ligne de la base de données sur le web dès qu'elle aura atteint une masse critique. Un autre aspect du partage des connaissances et de la valorisation de l'information est la publication des résultats de recherche dans des revues spécialisées ou à l'occasion de colloques, ce qui n'a pas fait défaut depuis le début du projet.

Wivine Wailliez

SEDMH, responsable de l'inventaire des papiers peints



2007 © I. Segebarth



Fig. 18

Partie supérieure de la porte de placard dérobé jouxtant la cheminée de la salle à manger (75/0/4) du rez-de-chaussée du n°75. Sur cette paroi sont conservés les plus anciens papiers peints trouvés à l'hôtel Dewez, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XIX^e (© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 19

Papier peint trouvé dans la salle à manger (75/0/4) du rez-de-chaussée du n°75, après dépose et consolidation. Ce papier peint à fonçage bleu pâle imprimé en deux tons de bleu de motifs de fleurs et de rubans noués constitue la finition originale de cette pièce. (© KIK-IRPA, Bruxelles).

décor de lampions sur fond blanc, daté des années 1832-1833¹⁷. Ce papier peint à motif très stylisé a été posé à l'envers, «la tête en bas», indiquant que le motif quasi abstrait n'a pas été compris¹⁸.

Une chambre ornée en arabesques au n°75

Au premier étage du n°75, dans la chambre du milieu (75/+1/3), les plus anciennes couches de papier peint ne sont conservées que sur la hotte de la cheminée en coin. La première couche, un papier peint dit «en arabesques» imprimé en sept couleurs sur fond bleu ciel et posé sur des journaux de 1782 et 1785, peut être daté stylistiquement des années 1785-1790. La deuxième intervention est constituée d'un panneau du même papier peint encadré d'une bordure de 9 cm de large et appliqué sur un papier de fond vert uni (fig. 20a et 20b). Or le panneau n'est pas centré, ce qui indique une transformation ultérieure de la hotte, recoupée à droite, comme le montre aussi l'examen minutieux du plafond. La date approximative de cette intervention nous est fournie par le 3^e papier peint de la chronologie, correspondant à la première finition posée sur l'enduit de la hotte modifiée, à savoir un papier blanc uni satiné, accompagné d'une bordure -exactement appliquée aux nouvelles dimensions- figurant un galon de passementerie (imprimé en quatre couleurs dont une dorure au lait), que l'on peut dater des années 1825-1830¹⁹. Il s'agit vraisemblablement d'une intervention à mettre au compte du couple Gotschalk-Duval.

Synthèse

Aucune finition remarquable ou décor de la période 1769-1776, dite «Verjan» du nom du propriétaire ayant contribué à l'unification de plusieurs habitations formant aujourd'hui l'hôtel Dewez, n'a été identifiée. La période 1789-1799, dite «Dewez» durant laquelle L.-B. Dewez fait ériger la façade néoclassique actuelle et édifie tout le n°75, est illustrée par un riche programme décoratif dont témoignent les rez-de-chaussée des n°73 et 75 (papier peint Réveillon, peinture murale, papier peint imitant un riche textile) et les premiers étages (papier peint vert

RESTAURATION, RECONSTITUTION, RECONSTRUCTION, RESTITUTION?

Par **restauration**, on entend l'intervention physique sur la matière d'un bien culturel, faite par un conservateur-restaurateur et conçue à la suite d'une étude critique interdisciplinaire.

Par **reconstitution**, on entend l'opération qui consiste à proposer avec des matériaux nouveaux un rétablissement des formes et des couleurs grâce à des données matérielles et documentaires assez complètes, ne laissant aucune marge de manœuvre à la créativité lors de la réalisation du projet.

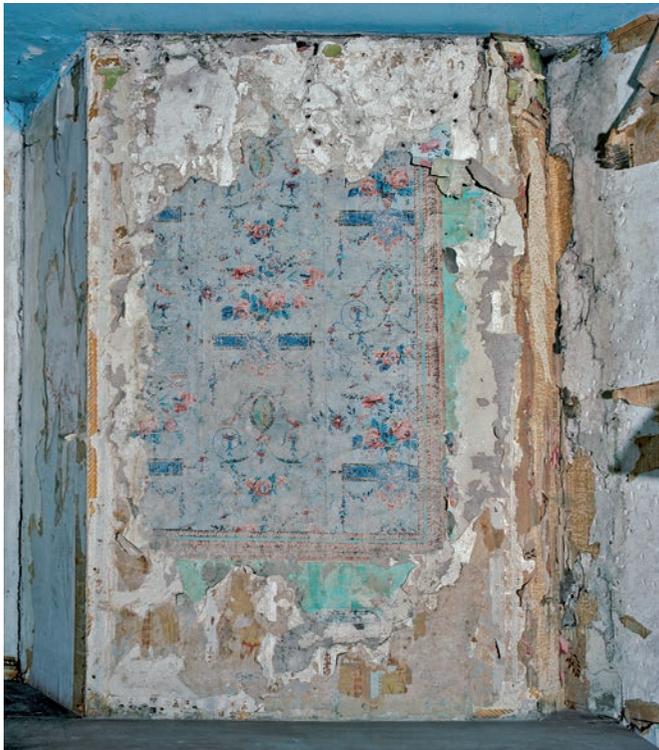
Par **reconstruction**, on entend l'opération visant à rétablir avec des matériaux nouveaux des formes et des couleurs d'un bien culturel avec une part d'hypothèse en raison de données insuffisantes, laissant ainsi une part de liberté lors de la remise en valeur du bien;

Par **restitution**, on entend l'opération visant à une proposition graphique ou théorique du rétablissement des formes et/ou couleurs d'un bien culturel sans intervention physique sur sa matière.

Nous nous référons ici aux définitions de la théoricienne de la conservation-restauration S. Bergeon-Langle publiées dans «De l'usure au manque. De la réintégration au comblement.» in BUYLE, M. (dir.), *La problématique des lacunes en conservation-restauration*, postprints des journées d'étude internationales APROA-BRK, Bruxelles 2007, p. 5-16.

**Fig. 20a**

Cheminée du salon central (75/1/3) du premier étage du n°75. Sur la hotte, la deuxième intervention consiste en un panneau de papier peint en arabesque (identique au premier papier peint en arabesque, posé en couverture complète) appliqué sur un fond vert uni et bordé d'un large galon. Ce panneau n'est plus centré, ce qui indique une transformation ultérieure de la hotte, recoupée à droite. (© KIK-IRPA, Bruxelles).

**Fig. 20b**

Vue rapprochée de la hotte de la cheminée du salon central (75/1/3) du premier étage du n°75. À gauche, le galon torsadé imprimé en trois couleurs est la première intervention appliquée après modification de la volumétrie de la hotte. Les modifications sont aussi décelables au niveau du plafond et dans l'enduit de la paroi jouxtant la cheminée à droite (voir fig.20a). (© KIK-IRPA, Bruxelles).

à fins branchages et son soubassement mouluré en pierre, papier peint en arabesques). Pour la première moitié du XIX^e siècle, on a pu identifier une phase 1800-1810 notamment au rez-de-chaussée du n°75 et, vers 1830-1835, la période Gotschalk-Duval caractérisée par d'importantes modifications – notamment à la façade (1835) et au n°73 (restructuration des volumes) – accompagnées d'un programme décoratif ambitieux essentiellement composé de papiers peints.

L'intégration des résultats des différentes études menées *in situ* ont permis la reconstitution virtuelle des états successifs de deux ensembles remarquables de l'hôtel de maître: il s'agit de l'enfilade de trois grands salons au rez-de-chaussée du n°73 d'une part, et de son pendant plus modeste au niveau du n°75. Les aménagements du premier étage de chacun des deux corps de bâtiments ont également fait l'objet d'une restitution théorique quasi complète.

VERS LA RESTAURATION

Dans le cadre du projet de réaffectation de l'hôtel Dewez en musée belge de la franc-maçonnerie et Centre d'Études et de Documentation maçonnique (CEDOM), la Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS) souhaitait que l'hôtel soit conservé dans ses dispositions du XVIII^e siècle, lorsqu'elles étaient connues, ou sinon du début XIX^e siècle, pouvant être définies de la manière suivante: un hôtel de maître et une maison indépendante unifiés par une façade à rue monumentale et s'organisant autour d'une cour arrière, clôturée en son extrémité par un bâtiment à arcades. La CRMS proposa que les salons du rez-de-chaussée destinés à accueillir le musée de la franc-maçonnerie soient restaurés à l'identique de la phase Dewez, en insistant sur une nécessaire cohérence historique des ensembles. En revanche, dans les zones non accessibles au public, destinées aux bureaux, les finitions anciennes ne seraient pas restituées. Cependant, il serait tenu compte des caractéristiques typologiques de chacune des pièces. Chacune

des pièces du rez-de-chaussée a donc fait l'objet d'une description minutieuse de ses différents états, depuis la conception de ces aménagements à la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, tant du point de vue de la volumétrie que du décor et de ses tonalités. Des corrélations ont pu être établies entre les pièces pour les différentes époques mentionnées.

Malheureusement, des lacunes sont également apparues. Ainsi, remettre en valeur les finitions originales pour chacune des pièces du rez-de-chaussée s'avérait une entreprise ardue sinon impossible, ou du moins nécessitant des compromis. Si nous disposions de toutes les informations nécessaires à la reconstitution des trois salons du rez-de-chaussée du n°73 dans leur aspect d'origine de la fin du XVIII^e siècle, cela n'était en revanche pas aussi aisé pour les salons du rez-de-chaussée du n°75, où il était difficile d'établir des correspondances entre les finitions décoratives murales et les finitions peintes des boiseries. La plupart des boiseries originales (planchers, portes, chambranles, lambris, ...) avaient soit disparu, soit été remaniées au cours du XIX^e siècle. Par ailleurs, quoique les trois premières couches de papiers peints retrouvées dans ces deux pièces couvrent la période Dewez, les couches les plus anciennes de la stratigraphie du salon n'étaient pas encore parfaitement documentées au moment de la prise de décision²⁰. Dans un souci de cohérence et afin d'éviter tout anachronisme ou *patchwork*, le choix s'est donc porté sur les finitions datées du XIX^e siècle.

Salons du rez-de-chaussée du n°75

Le salon à rue du n°75, fortement remanié au cours du temps, avait perdu la plupart de ses éléments de décor d'origine à l'exception du plafond. Dans le cadre d'une «reconstruction»²¹ de l'état du XIX^e siècle, il était nécessaire de les rétablir. Le pavement de type *granito* devait être remplacé par un plancher construit sur le modèle de celui de la salle à manger de manière à rétablir une continuité entre les deux pièces. La porte desservant le hall d'entrée devait être remplacée; mais aucune porte à double battant n'étant conservée

au niveau du n°75, modèle a été pris sur celle de l'antichambre du n°73. De même les lambris disparus des bas des murs ont été reconstitués sur base des lambris du salon à rue du rez-de-chaussée du n°73.

Si les données nécessaires à la reconstitution de la phase Dewez du rez-de-chaussée du n°73 étaient suffisantes, cela n'était en revanche pas le cas pour les salons du rez-de-chaussée du n°75. Concernant les finitions murales, le choix du papier peint s'est porté sur la troisième intervention, à savoir deux papiers peints à dominante grise des années 1800-1810. Bien que de style différent, ces papiers peints présentent des similitudes (tonalité, datation, rythme vertical, ordre dans la stratigraphie) qui ont motivé ce choix²². Le choix des finitions peintes des boiseries – anciennes ou reconstruites – s'est fait en relation avec les stratigraphies établies sur les huisseries et mur d'appui et en harmonie avec les tonalités dominantes des papiers peints. Ces salons ainsi reconstruits évoquent une ambiance du XIX^e siècle dont le visiteur du musée est invité à s'imprégner, mais elle n'en reste pas moins une interprétation conçue et réalisée au XXI^e siècle pour s'adapter au projet de réaffectation voulu par le maître d'ouvrage²³ (fig. 21 et 22).

Salons du rez-de-chaussée du n°73

L'abondance de preuves matérielles et documentaires relatives aux décors et finitions des salons du n°73 permettait de les restaurer dans leurs formes et aspects d'origine. La configuration initiale des volumes et communications des trois salons en enfilade a été rétablie par le comblement de la communication entre le salon à rue et l'entrée cochère, le rétrécissement des baies existantes et la restitution de portes à double battant (fig. 22).

Concernant les finitions décoratives, les témoins originaux étaient suffisants pour les reconstituer à l'identique. Cependant, la richesse de certains décors mis au jour a influencé les choix dans les reconstitutions à effectuer et a nécessairement entraîné des compromis. Bien que légèrement

**Fig. 21**

Vue d'ensemble après
restauration du salon à rue
(75/0/2) au rez-de-chaussée du
n°75. (© KIK-IRPA, Bruxelles).

**Fig. 22**

Vue d'ensemble après
restauration de la salle à
manger (75/0/4) au rez-de-
chaussée du n°75. (© KIK-IRPA,
Bruxelles).



Fig. 23

Vue d'ensemble après restauration du salon à rue (73/0/3) au rez-de-chaussée du n°73. © KIK-IRPA, Bruxelles).

postérieures à l'intervention Dewez, les peintures décoratives du troisième salon méritaient d'être remises en valeur. Les motifs retrouvés ont donc fait l'objet d'une restauration, tandis que les peintures disparues des trois autres angles arrondis ont été reconstituées. La restauration s'est limitée à un traitement de conservation et à une retouche minimale de sorte que les éléments originaux se distinguent nettement des parties reconstituées.

Dans le salon à rue, le placard dérobé d'une part et le décor à panneaux avec sa bordure fleurie de la manufacture Réveillon ont été entièrement reconstitués, tandis que dans l'antichambre, la sobre finition consistant en des

liserés peints sur badigeon a également été reconstituée à l'identique. L'ensemble formé par cette enfilade, déjà rétablie par le retour à la volumétrie et à la circulation initiale, est encore magnifié par la remise en valeur de leurs décorations respectives.

Les étages

Ne faisant pas partie du circuit muséal mais étant destinés à l'administration du musée, les étages n'ont pas vu restituer leurs finitions anciennes. Cependant lors de leur rénovation, il a été tenu compte de leur volumétrie première, ainsi que de leur typologie, tout en la réinterprétant de manière contemporaine. Au premier étage du n°75, par exemple, l'alcôve démontée par le passé

a pu être reconstituée: les deux colonnes qui l'encadraient, retrouvées dans les combles de l'hôtel, ont été remises en place. Le niveau coupant visuellement les hautes fenêtres de la façade au niveau des travées du n°75, considéré dans un premier temps comme une transformation incohérente du XIX^e siècle, avait été éliminé lors de la première phase des travaux (1995-1999). L'étude du bâti et des finitions a permis d'attribuer cette division à L.-B. Dewez, motivant ainsi sa remise en place. Quant aux finitions décoratives, les caractéristiques originales ont été respectées, à savoir des papiers peints pour les murs, des finitions peintes pour les planchers. Le maître de l'ouvrage a fait le choix des tonalités toujours unies dans une volonté de sobriété.

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Françoise Boelens, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Bruggen avec la collaboration d'Anne-Sophie Walazyc pour le cabinet de Charles Picqué, Ministre-Président chargé des Monuments et Sites.

SECRETARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

RÉDACTION

Dossier: Anne-Sophie Augustyniak, Françoise Boelens, Marie-Christine Claes, Ann Degraeve, Emmanuelle Dubuisson, Philippe Sosnowska, Francis Tourneur, Stephan Van Bellingen, Linda Van Dijck, Wivine Wailliez
News: Ann Degraeve, Catherine Leclercq, Cecilia Paredes, Lazlo Samogyi

TRADUCTION

Gitracom

RELECTURE

Elisabeth Cluzel, Grégory Dôme et le comité de rédaction.

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

REMERCIEMENTS

Anne-Sophie Augustyniak, Laetitia Carlier, Philippe Charlier, Julie Coppens, Hilde De Clerck, Florence Doneux, Christian Feuillaux, Emmanuelle Job, Frank Langenaken, Jean-François Ruelle, Jana Sanyova, Marcel Vanhulst, Hugues Van de Walle, Nicolas Wouters, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), Musée belge de la franc-maçonnerie.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et des Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

IMAGE DE COUVERTURE

Hôtel Dewez, l'escalier d'honneur et sa rampe en ferronnerie, avant les travaux de restauration (© KIK-IRPA, Bruxelles)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM - Archives d'Architecture Moderne
AGR - Archives générales du Royaume
ARB - Académie royale de Belgique
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA - Institut royal du Patrimoine Artistique (Bruxelles)
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2012/6860/14

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».